

Tarn Info Loup & Protection des troupeaux

N°15 décembre 2023

ATTENTION : 1ères attaques de loup en plaine !

Depuis mi-novembre quatre troupeaux entre Lavaur et Serviès ont été attaqués. La DDT a expertisé ces « constats de dommages » et en a conclu que la <u>responsabilité d'un loup ne pouvait pas être écartée</u>. Depuis un autre troupeau a été attaqués sur cette même zone géographique et l'expertise est en cours.

Pour les éleveurs de cette zone, nous ne pouvons que conseiller de protéger les troupeaux (chiens de protection, rentrer les animaux en bergerie). Et ayez le reflexe d'appeler le numéro d'urgence dès que vous retrouver un animal prédaté!



Rappel: Numéro d'urgence

Votre troupeau a subit une attaque ? Quelques soient les dommages, <u>où que vous soyez dans le Tarn</u>, il faut appeler le numéro d'urgence de la DDT dans les 72 heures :

05 81 27 52 84

Numéro disponible 24h/24 et 7j/7 (laisser un message avec vos coordonnées complètes en cas de répondeur.) Un agent de l'OFB viendra faire un constat de dommage dans les 48h.

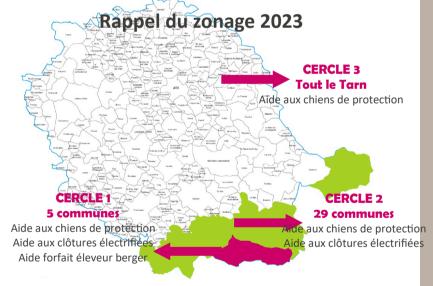
Pour rendre le constat efficace, il est important :

- de tenter de localiser tous les cadavres
- d'isoler du troupeau les animaux blessés
- de ne pas déplacer les victimes (sauf nécessité)
- de protéger les victimes des charognards (pierres, sac, bâche...)
- de relever le numéro d'identification complet de chaque animal tué ou blessé.

Zonage en cercle : des propositions pour 2024, pas de certitude

Petit rappel : le zonage en « cercle » permet aux éleveurs d'être aidés dans la mise en place de mesures de protection : aides aux chiens de protection, aides aux clôtures, aides à la surveillance. Le cerclage dépend des indices de présence, ainsi que du niveau de prédation subit sur la commune pendant 2 années consécutives.

Pour 2024, les communes de Brassac et Le Bez devraient entrer en cercle 2. Par contre le zonage pour les communes de Barre et Moulin Mage est remis en question. Certaines communes de la vallée de l'Agout pourraient être concernées au vue des nouvelles attaques. Pas de changement par contre pour les 5 communes du cercle 1.



Comité Départemental Loup

Le dernier Comité Départemental Loup s'est tenu jeudi 16 novembre matin.

Un point a été réalisé sur la situation 2023 : présence de loups, attaques, tirs et zonage en cercle pour les aides à la protection des troupeaux (voir ci-dessus).

Mme Corinne Quèbre, sous Préfète et directrice de cabinet du Préfet, a réaffirmer son soutien aux éleveurs. Les éleveurs présents ont pourtant fait remarquer que le Plan Loup en préparation, n'allait pas dans le sens de la protection des éleveurs et du pastoralisme! Il n'y a pas de réel changement prévu dans le nouveau Plan. Or l'objectif d'une population française de loup viable à 500 individus est atteint depuis un bon moment. Pour rappel l'estimation de la population française de loups a été validée à 1104 individus.

Pour plus d'informations, un contact unique à la Maison de l'Elevage du Tarn

05.63.48.83.16 ou accueil@elevage-tarn.fr







